

I. Antoine Favre vivait vers 1380 : il était secrétaire de Bonne de Bourbon, femme d'Amédée VI, dit le Comte Verd, régent du duché de Savoie, et de son petit-fils Amédée VIII, pendant sa minorité.

Il mourut en 1425, laissant le fils qui suit :

II. Guyonnet Favre, secrétaire de Louis, duc de Savoie, procureur général de Piémont, par lettres de ce prince datées de Chambéry, le 18 de mars 1457, et du pays de Bresse par provisions d'Amé, duc de Savoie, dit le Bienheureux, datées à Châlons, le 27 août 1468.

C'est lui qui, quelque temps avant le siège de Pérouges, fut envoyé à Bourg par les habitants pour prendre avis du gouverneur de Bresse.

Il est père de :

III. Gaspard Favre, encore cité au même document comme dépêché, le 9 septembre 1468, pour solliciter un secours d'*hommes de trait et de feu* pour cette place.

Il fut retenu comme l'un des secrétaires ordinaires du même duc Amé IX, le 15 décembre 1470, et depuis pourvu à la charge de lieutenant-général au bailliage de Bresse.

Il fut chargé en 1445 (1), avec Pierre Joly, notaire curial de Pérouges, Benoit Prost et Joffred de Curtilat, notaires à Meximieux, de rechercher dans les protocoles du notaire Dutacci, nouvellement décédé, l'acte de transaction passée en 1325 entre Guichard de Beaujeu, seigneur de Meximieux, et les habitants, relativement au pâturage du second foin des prairies de Rossane et de la Culle.

(1) Notes de M. Blanchon.